

Infos Guiclanaises



N° 700 AVRIL 2026

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Compte rendu du conseil municipal du samedi 21 mars 2026

Les 23 conseillers municipaux élus le 15 mars 2026 se sont réunis pour élire le Maire et les 6 adjoints.

Elections du maire

M. Robert BODIGUEL a été élu au 1er tour (22 pour et 1 blanc)

Election des adjoints

La liste de Juliette LEGAL comportant 6 conseillers municipaux a été élue au 1er tour à l'unanimité :

1ère adjointe : Mme Juliette LEGAL (santé, social, CCAS et solidarité)

2ème adjoint : M. Matthieu POLARD (urbanisme et ruralité)

3ème adjointe : Mme Claire CLOAREC (vie associative et animations)

4ème adjoint : M. Yohann LE BELLEGUIC (information, vie culturelle et usages numériques)

5ème adjointe : Mme Sabrina REVILLER (affaires scolaires, enfance et jeunesse)

6ème adjoint : M. Jean-Michel CROGUENEC (finances, personnel et patrimoine)

Suite aux élections, M. Le Maire a lu la charte de l'élu local et le conseil municipal a été déposer une gerbe au monument aux morts.

Le prochain conseil municipal se déroulera au Triskell le 30 mars 2026 à 20h00

ETAT CIVIL

Une pensée pour :

Jean-Luc MARCHAND, décédé le 17 février 2026

François KEROUANTON, décédé le 23 février 2026

Maurice KHADINE, décédé le 13 mars 2026

Bienvenue aux nouveaux petits Guiclanais:

Oscar CREFF, né le 20 février 2026

Brieuc KERAUTRET, né le 5 mars 2026

Marius GUILLET, né le 6 mars 2026

Gabin FLOCH, né le 15 mars 2026

Ils se sont dit « OUI »:

Yvan RONDEL et Amandine DUBUS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Collecte des déchets

En raison du férié du Jeudi 14 mai, la collecte des ordures ménagères pour les quartiers de Guiclan, collectés le jeudi, sera décalée au Lundi 18 Mai.

Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.



Recherche consommateurs

Venez déguster des aliments et donner votre avis !

Laboratoire de recherche sur le végétal, Vegenov accompagne la filière légumière bretonne et des entreprises agricoles et agro-alimentaires sur trois thématiques : appui à la création variétale, santé des plantes et qualité des produits.

Dans le cadre de nos travaux sur la qualité sensorielle et nutritionnelle des produits frais et transformés, nous recherchons des consommateurs volontaires pour participer à des dégustations (fruits, légumes, thés...) et recueillir leurs opinions.

Plusieurs fois par an, des dégustations sont organisées dans les locaux de Vegenov à Penn ar Prat, Saint Pol de Léon.

Ces tests ne nécessitent aucune formation, ni habileté particulière, juste d'être consommateur du produit étudié.

Pour y participer, inscrivez-vous dans notre panel en nous nous envoyant un courriel à degustation@vegenov.com.

Appartenir à notre panel de dégustateurs ne vous engage pas à participer à chaque dégustation proposée.

Pour chaque participation, d'une durée de 30 minutes environ, vous repartirez avec un chèque cadeau

GUICLAN

Chasse aux oeufs

LUNDI 6 AVRIL 2026
A 10h30 dans les jardins du séminaire
de Saint-Jacques
suivi du pot de l'amitié

Gratuit
réservé aux enfants
Guiclanais

Organisée par la commission animation



Frelon asiatique : Démarrage du piégeage des fondatrices !

Le lancement de la campagne de lutte contre le frelon asiatique débute par le piégeage des fondatrices au printemps. Vous pouvez dès à présent mettre en place vos pièges. Cette initiative est essentielle pour protéger notre biodiversité et nos pollinisateurs, et nous comptons sur la collaboration de chacun, collectivités, référents, piégeurs, apiculteurs et citoyens pour sa réussite.

Pourquoi piéger les fondatrices ?

Les fondatrices de frelons asiatiques émergent au printemps après avoir hiverné. Elles sont responsables de la création de nouveaux nids, ce qui peut entraîner une augmentation significative de la population de frelons. En piégeant ces femelles reproductrices dès leur sortie d'hivernation, nous pouvons réduire le nombre de nids établis et, par conséquent, limiter l'impact de cette espèce envahissante sur notre écosystème.

Quand et comment piéger ?

La période de piégeage de printemps est de 2 mois maximum et débute dès que les températures commencent à se réchauffer, généralement entre mars et mai. Nous vous encourageons à placer des pièges dans des zones stratégiques, comme près des sources de nourriture (fleurs, ex : camélias ; fruits, composteurs) et des zones boisées.

Quand et comment piéger ?

La période de piégeage de printemps est de 2 mois maximum et débute dès que les températures commencent à se réchauffer, généralement entre mars et mai. Nous vous encourageons à placer des pièges dans des zones stratégiques, comme près des sources de nourriture (fleurs, ex : camélias ; fruits, composteurs) et des zones boisées.

Suivi et retrait des pièges

Il est important de surveiller régulièrement les pièges pour s'assurer de leur efficacité et de retirer les frelons capturés. Nous vous rappelons également que les pièges doivent être retirés à la fin du mois de mai (vous serez informé de la date préconisée) pour éviter de capturer des insectes non ciblés et pour garantir l'efficacité de la lutte.

Cette information est à transmettre aux référents frelon asiatique de votre collectivité. Ce mail peut aussi leur être directement communiqué. Pour cela remplissez le formulaire de déclaration des référents disponible [ICL](#).

Nous vous remercions de votre engagement dans cette lutte collective et restons à votre disposition pour toute question ou besoin d'assistance.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel :

www.frelonasiatique.bzh

Merci de votre collaboration,
FDGDON 29
02 98 26 72 12
acceuil@fdgdon29.com

ENFANCE / JEUNESSE

RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, et qui vont occasionnellement à la garderie, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Pour les mercredis

inscription une semaine à l'avance, sur le portail ou fiche d'inscription papier disponible en mairie.



Vacances de Printemps

Du 13 avril au 24 avril : les réservations étaient ouvertes sur le portail du 7 au 22 mars 2026.

ANIMATION JEUNESSE (9 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (3 groupes: juniors, passerelle, ados).

Vacances de Printemps :

Du 13 avril au 24 avril : les réservations étaient ouvertes sur le portail du 7 au 22 mars 2026.



Pour les deux structures:

passés ces délais, les inscriptions sont possibles dans la limite des places disponibles.

CLSH : 06 85 41 10 84 / 02 98 79 48 96

AJ : 06 77 75 81 17

Les programmes sont disponibles sur guiclan.fr à l'accueil de la mairie.

RAPPEL AUX FAMILLES

Les tarifs du centre de loisirs et de la cantine municipale sont basés sur le quotient familial des familles.

Les familles doivent demander auprès de la CAF ou de la MSA une attestation du quotient familial et la déposer en mairie pour bénéficier de ces tarifs.

Sans ce document, la commune facturera à taux plein.

ATTESTATION FRAIS DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

Pour les familles dont les enfants sont nés après le 01/01/2019, vous pouvez déclarer les frais liés à la garde de vos enfants en 2025 (garderie municipale, centre de loisirs) sur votre déclaration de revenus.

Pour obtenir le récapitulatif de vos factures, vous pouvez aller sur le portail Enfance, rubrique Espace famille puis Espace Documents et vous retrouverez ces dernières en bas de la page.

Si vous avez des questions par rapport à cette démarche, merci de contacter par téléphone la mairie ou par mail, le service Enfance à l'adresse : comptabilite@guiclan.bzh.

CARNAVAL DES DEUX ÉCOLES

Évènement organisé par l'APE de l'école Jules Verne et l'APEL du Sacré Cœur, le vendredi 10 avril 2026 au Triskell, ouvert à tous.





LE 2 MAI 2026

SOIRÉE PAËLLA

A PARTIR DE 19H30 AU TRISKELL

SUR PLACE | À EMPORTER

SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT

RÉSERVATION POSSIBLE JUSQU'AU 26 AVRIL AUPRÈS D'UN ÉLÈVE OU SUR HELLO ASSO VIA LE QR CODE



ADULTE : 15€ (PLAT + DESSERT + CAFÉ)
ENFANT : 9€ (PLAT + DESSERT)
À EMPORTER : 14€ PLAT + DESSERT

15€
LA PART

ORGANISÉE PAR L'APE JULES VERNE

Job DATING

08/04

Vous cherchez un emploi qui a du sens ?
On en a 4000.



RDV de 13h30 à 16h30
à la base aérienne 928

Découvrez ton futur métier
en rencontrant nos aviateurs !



Librairie éphémère en ligne

livres enfants de 3 à 10 ans

Organisée par l'association de parents d'élèves
de l'école ND de Kerellon



3€ le livre



Commandes via hello asso en flashant le QR code.

Retrait des commandes à l'école ND de Kerellon
à Plouenan
le Vendredi 27 mars de 17h30 à 19h30
lors des portes ouvertes.

Vous pourrez même visiter l'école et profiter d'un tea time
proposé par les élèves et l'Apel.

Le retrait sera également possible
le Samedi 9 mai de 10h à 12h.



ÉTUDIANTS, VOUS ÊTES À
LA RECHERCHE D'UN JOB
D'ÉTÉ SOLIDAIRE ET SOCIAL ?

Aide à domicile



ADMR
RECRUTE



RENSEIGNEMENTS

GCSMS

ADMR HAUT-LÉON

ADMR PAYS DE LANDIVISIAU

02 98 19 11 87

accueil@admrduhautleon.com

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *sur rdv*

Juliette LEGAL, Adjointe Santé,
Social, CCAS et Solidarité *sur rdv*

Matthieu POLARD, Adjoint Urbanisme et Ruralité *sur rdv*

Claire CLOAREC, Adjointe Vie associative et Animations
sur rdv

Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint Information, Vie culturelle
et Usages numériques *sur rdv*

Sabrina REVILLER, Adjointe aux Affaires Scolaires,
Enfance et Jeunesse *sur rdv*

Jean-Michel CROGUENNEC, Adjoint Finances, Personnel
et Patrimoine *sur rdv*

Prochaine parution des Infos Guiclanaises - Lundi 4 mai 2026

Articles à transmettre pour le mercredi 22 avril 2026 à la mairie
par mail : mairie@guiclan.bzh

Restez informés :

Suivez-nous sur la page Facebook : Mairie de Guiclan

Abonnez-vous à l'application gratuite : My Guiclan

Site : www.guiclan.fr



Bulletin mensuel de la commune de Guiclan

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture : fermée le jeudi après-midi

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02 98 24 06 94 - Fax. 09 74 71 88 35



MAISON MÉDICALE : 4-8 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS - Dr Leslie DAIGNEAU

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02 98 19 26 06

► Cabinet infirmier:

MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN / Rdv par téléphone :

02 98 79 65 34 / 06 81 04 29 48

► Ostéopathe

Elise LE ROUX, prise en charge des adultes, enfants et nourrissons. Rdv et
renseignements au 06 01 82 55 25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT : rdv et renseignements au 06 45 89 87 01

Clémence GUEGUEN : rdv et renseignements au 06 75 49 77 97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute

Perrine PAPE: rdv et renseignements au 07 62 51 14 48

► Kinésithérapeute / Ostéopathe:

Lionel ARZUR, kinésithérapeute, Rdv au 06 59 85 91 94

► Sage-Femme :

Gwladys LE COZ, renseignements au 06 24 55 69 08

► Orthophoniste:

Marion VELLY, renseignements au 06 68 60 65 80 et sur le site Perfactive.

► Podologue:

Mikaël BIHAN, renseignements sur Doctolib et au 09 56 60 63 13.

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN.

Laurie CLUZEAU - Amandine GUÉGUEN - Mathilde PHILIPPE

Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet : 02 98 29 50 21

Etiopathe : 3 LD de Berven 29410 GUICLAN.

Marie Niceron: 07.66.13.22.11.

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles : dans le
hall extérieur de la salle des sports, devant la mairie en face de la boîte
aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

► **Mairie / Accueil du public** : Lundi mercredi jeudi :
9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05

@ : mairie@guiclan.bzh / Site : www.guiclan.fr



► Relais Postal, Commerce Vival

13 rue du Patronage, 02 98 72 24 58

Du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30



► ADMR du Haut-Léon

Renseignements et RDV : 02 98 19 11 87

accueil@admrduhautleon.com.

► Conciliateur 02 98 79 61 06

M. BROCH permanence le 1er vendredi de chaque
mois à la mairie de St Thégonnec-Loc-Eguiner

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi
de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale

- Rue de Kermat 02 98 79 46 66

- Venelle de Prat ar Feunteun: 09.62.57.74.92

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes »

02 98 79 48 96 / 06 85 41 10 84

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Crèche Zébullons 02 98 44 08 80

@ : zebullons@paysdelandi.com

► RPE (Relais Petite Enfance) 02 98 24 97 15

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

► Mission locale 02 98 15 15 50

@ : contact@mlpm29.org

► SAUR (eau potable): 02 98 79 00 00

► VEOLIA (assainissement): 09.69.32.35.29

► TPAE (assainissement non collectif): 02.98.83.75.12

► Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au
samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h00 à
18h30, mardi : 14h00 à 18h30. Fermées le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune

Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille



► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

► France services 02 98 68 67 60

@ : pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à
12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

